

voyaient en concurrence avec des entreprises géantes de l'étranger et que leurs gouvernements nationaux subventionnaient par surcroît. Un autre objectif des politiques industrielles au niveau national a été l'obtention d'industries qui se trouvent à l'avant garde de la technologie. Les entreprises plurinationales se trouvant souvent dans ces secteurs et étant à la recherche de marchés étrangers, elles ont pu encore là bénéficier des largesses des gouvernements. On a donc là un certain nombre d'exemples où les firmes plurinationales ont contribué à la poursuite des objectifs retenus par les gouvernements (parfois même mieux que les entreprises nationales) à cause même de leur caractère et sans que les politiques aient été conçues spécifiquement de façon à exploiter ce caractère de multinationalité des entreprises.

Mais ce même caractère de multinationalité rendra la poursuite d'autres objectifs d'une politique industrielle beaucoup plus problématique. Il en est ainsi par exemple comme nous l'avons déjà laissé entrevoir plus haut, des efforts des gouvernements en vue d'augmenter la concentration industrielle dans certains secteurs de façon à renforcer la position concurrentielle de l'industrie nationale. Des pays ont pu avoir un succès en la matière en s'appuyant sur les producteurs locaux. Comptant un grand nombre de secteurs dominés par les sociétés américaines, le Canada verra sans doute souvent ses efforts bloqués par ces firmes qui ne peuvent fusionner à cause de la loi antitrust des Etats-Unis, du désir de chacune de se maintenir présente (image de marque, etc.) en sol canadien etc. Sans même tenir compte de la loi américaine, le gouvernement canadien trouverait difficile de fusionner ces filiales sans couper des liens souhaitables ou souhaités avec les sociétés mères. Le désir de maintenir une propriété et un contrôle nationaux